



Socialement responsable

Communiqué de presse

Le 06 avril 2017

La Fédération **CFTC Chimie Mines Textile Energie** est satisfaite que le Conseil d'administration d'EDF, réuni ce jour, ait donné mandat au PDG du Groupe EDF, afin de prolonger l'exploitation de la centrale nucléaire de Fessenheim.

En effet, cette centrale, même la plus vieille de France (1978), avait reçu des autorités compétentes indépendantes, les autorisations nécessaires à la poursuite de son exploitation dans de bonnes conditions.

Le Conseil d'administration d'EDF accepte le principe de la fermeture dans le respect de la loi de transition énergétique (sur la partie plafonnement de la capacité de production nucléaire), mais veut s'assurer de la capacité globale de production d'électricité, en prenant en compte le démarrage prévu de l'EPR de Flamanville, reporté à de multiples reprises.

Certes, le décret ne sera pas signé par la Ministre.

Mais la CFTC-CMTE aurait aimé que le pouvoir politique s'implique davantage sur le dossier AREVA, en amont des questionnements sur la capacité des entreprises qui se sont révélées défaillantes dans la conception de la cuve du réacteur de l'EPR.

Après les pressions de ministres pour satisfaire une promesse de campagne de 2012 :

« Moi, actionnaire majoritaire, j'autorise une recapitalisation de ton entreprise si tu me donnes la carte Fessenheim »,

Le pouvoir politique se servirait-il du parc nucléaire français comme Monopoly nouvelle génération ?

La Fédération CFTC-CMTE ne peut accepter que l'indépendance énergétique, chèrement acquise, et l'excellence française, ne soient « l'objet » d'une campagne électorale, fût-elle présidentielle !

Contact presse: OROSCO Francis : 06 09 41 10 31